

Communiqué de presse

2 bornes de charge supplémentaires à Privas

En juillet 2016, le SDE 07 a installé à Privas 2 bornes de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables ; l'une place du Foiral, l'autre place du Champ de Mars.

Il s'agit de bornes « normales », comprenant 2 points de charge et d'une puissance de 3 à 22 kVa en courant alternatif.

Dans les mois qui viennent, 2 bornes supplémentaires seront installées dans la ville-préfecture :

- 1 borne normale, parking de la Poste, avenue de l'Europe Unie. Echéance prévisible : juin 2017 ;
- 1 borne accélérée, cours Saint-Louis. Echéance prévisible : septembre 2017.

La borne accélérée aura une puissance de 43 kVa en courant alternatif ou 50kVa en courant continu. Elle comprendra 2 points de charge.

Les 2 bornes privadoises figurent depuis leur installation dans le « top 3 » des bornes les plus utilisées en Ardèche, au rythme de 40 recharges mensuelles, en moyenne.

Elles ont été n°1 en août et novembre.

Quelques chiffres concernant l'Ardèche

42 bornes sont entrées en service depuis juillet 2016

1 468 recharges depuis juillet 2016

119 abonnés ardéchois au réseau eBorn

10 nouveaux abonnés par jour en moyenne, en Ardèche

440 recharges par mois.

Quelques chiffres concernant le réseau eBorn (Ardèche-Drôme-Isère-Haute-Savoie-Hautes-Alpes)

350 utilisateurs

1 200 recharges mensuelles

7 megawattheures sont consommés par les bornes chaque mois.

Pour mémoire, le schéma d'implantation prévoit la pose de quelque 110 bornes à travers l'Ardèche d'ici fin 2017.

Jusqu'à présent seules des bornes « normales » ont été installées. Leur déploiement se poursuivra, avec parallèlement l'implantation de 8 bornes rapides à Privas, Saint-Didier-sous-Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans, Lamastre ainsi que 2 autres dont le lieu reste à définir dans les secteurs d'Annonay et de l'Ardèche méridionale rhodanienne.

Contact presse

Isabelle CHANDELLIER

i.chandellier@sde07.com

06 71 45 02 59

283 chemin d'Argevillières B.P. 616

07006 PRIVAS cedex

www.sde07.com